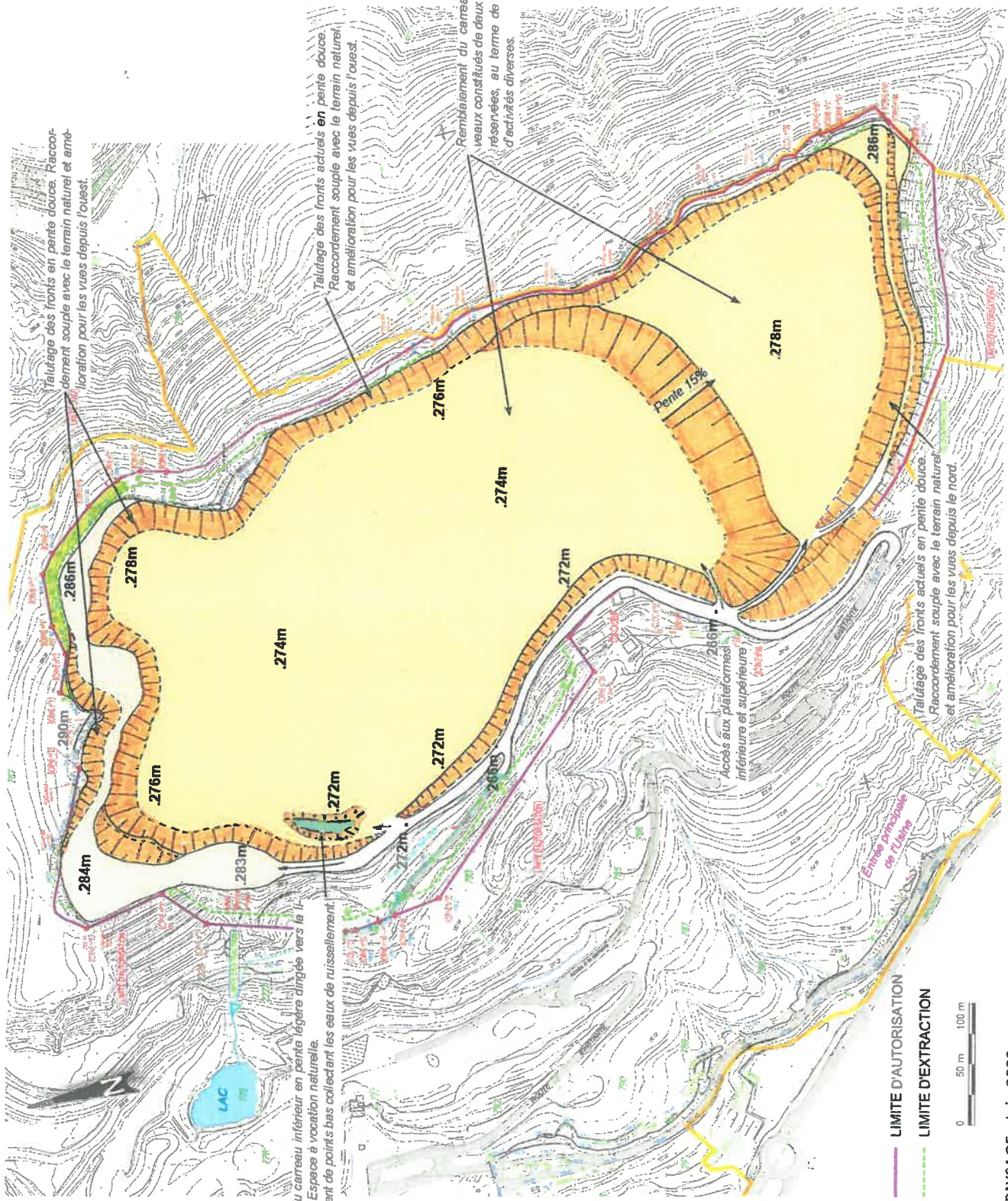


PLAN DU MODELAGE À L'ÉTAT FINAL



Modelage du carreau inférieur en pente légère dirigée vers la limite Ouest. Espace à vocation naturelle.
 Aménagement de points bas collectant les eaux de ruissellement.

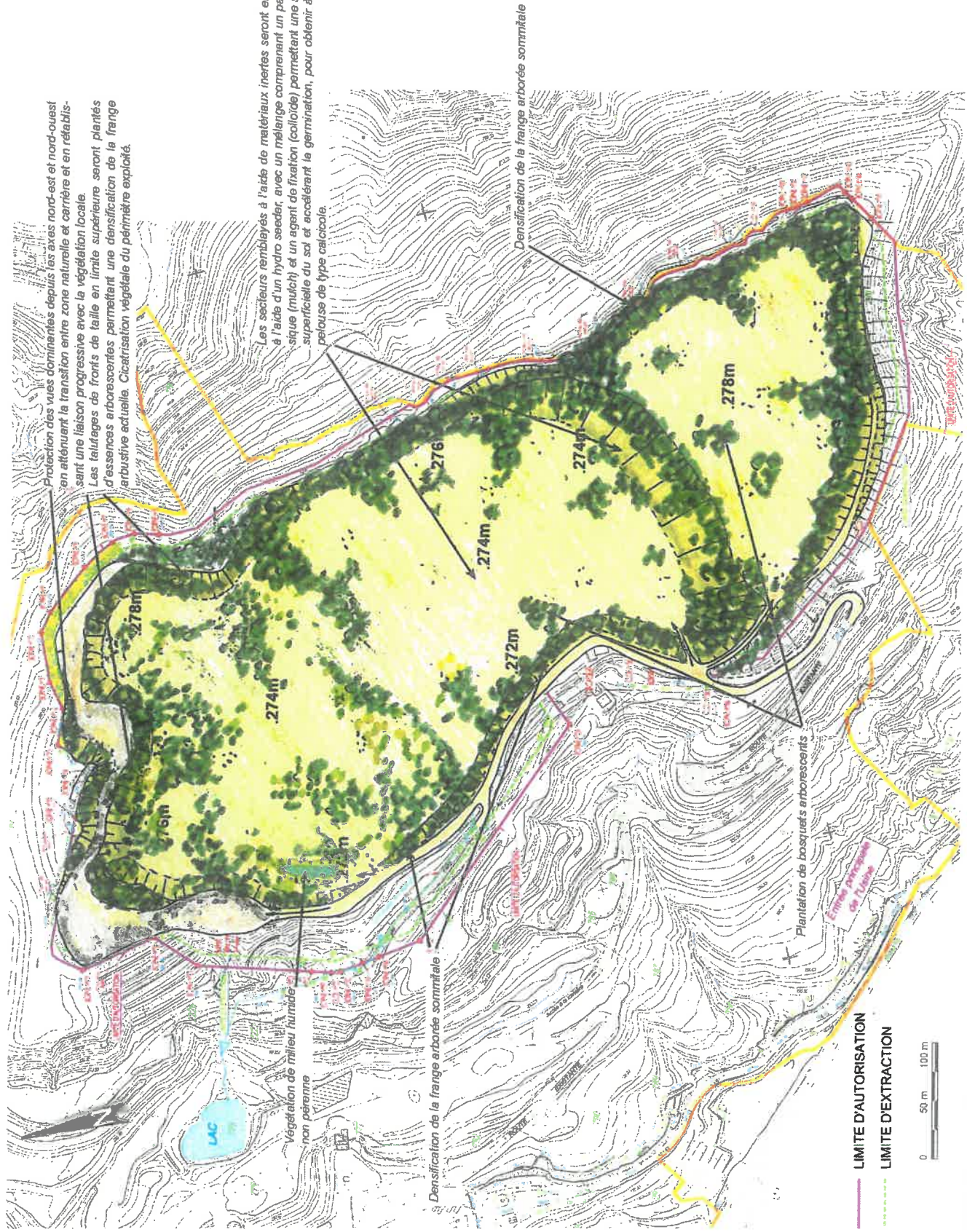
Talutage des fronts actuels en pente douce.
 Raccordement souple avec le terrain naturel et amélioration pour les vues depuis l'ouest.

Remblaiement du carreau résiduel sur deux niveaux constitués de deux plateformes pouvant être réservées, au terme de l'exploitation, à l'accueil d'activités diverses.

— LIMITE D'AUTORISATION
 - - - LIMITE D'EXTRACTION

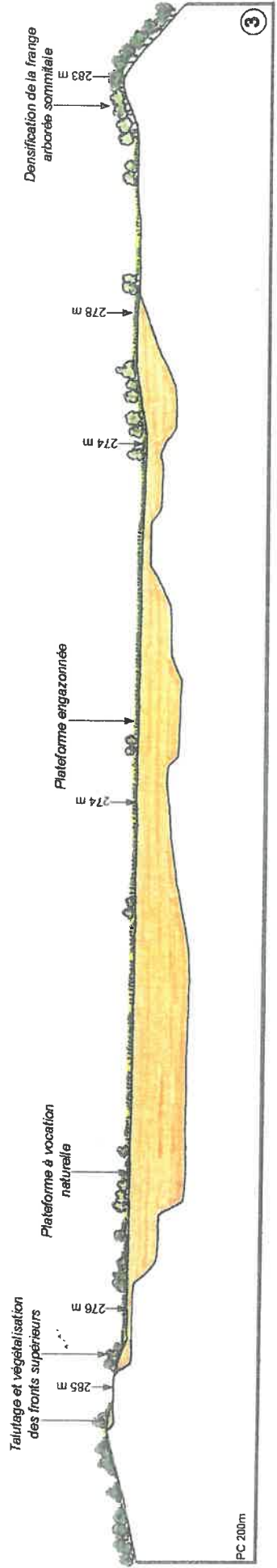
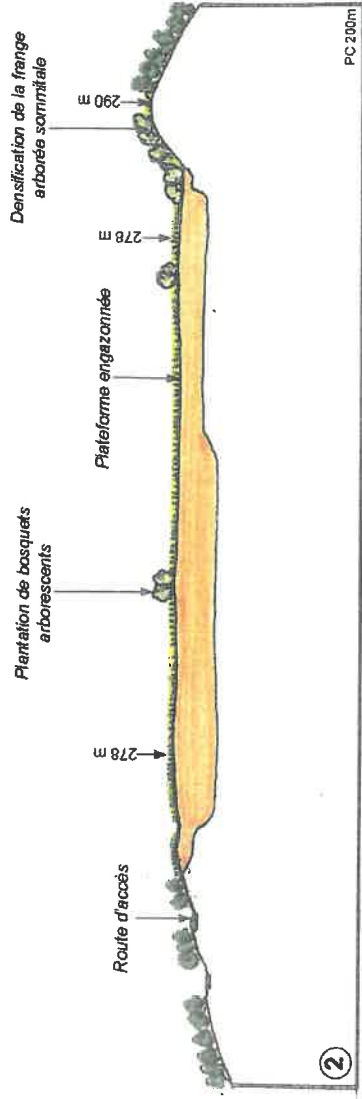
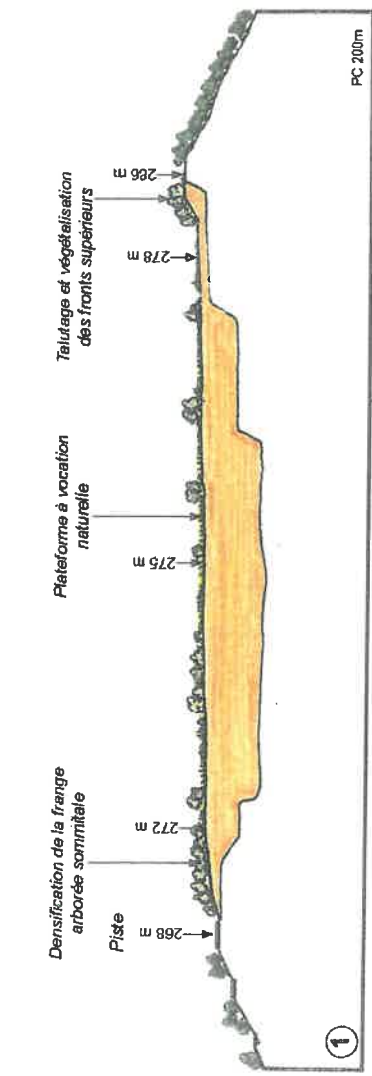


PLAN VÉGÉTALISÉ À L'ÉTAT FINAL



COUPES DE PRINCIPE DU PROJET RÉAMÉNAGÉ

Echelle 1/2 500



PRINCIPES DE REVÉGÉTALISATION

Traitement des surfaces enherbées

Les secteurs à végétaliser seront recouverts d'une couche d'environ 0,30m d'épaisseur constituée de stériles mameux provenant du site ou d'apports extérieurs. La végétalisation de ces surfaces sera, dans un premier temps, réalisée par ensemencement hydraulique associé à une projection de mulch (mélange de colloïdes et de matière organique). Cette technique favorisera à la fois la stabilisation de la couche superficielle du sol en place et l'implantation des végétaux apportés par le semis.

L'ensemencement rapide des surfaces remblayées évite l'apparition des plantes dites invasives telle que la renouée du japon ou l'ambroisie.

Les plantes vivaces jouent un rôle primordial dans la stabilisation des pentes. Leurs organes souterrains ou aériens peuvent fixer le substrat et lui permettre d'acquiescer l'humidité et la stabilité nécessaire à la colonisation par des plantes non adaptées aux conditions initiales.

Elles peuvent agir dans ce sens de trois manières : en couvrant le sol, en développant leurs organes souterrains ou en émettant des rejets ascendants.

La piloselle par exemple maintient fermement en place une petite surface qui s'oppose au mouvement général du substrat grâce à la couverture de ses rosettes et à son enchevêtrement de stolons et racines.

Le tussilage possède des organes souterrains vivaces, permanents et localisés en profondeur dans la partie non mobile du substrat. Ses tiges souterraines percent la surface pour développer les organes aériens.

D'autres plantes telles que le millepertuis commun résistent aux glissements du substrat et supportent le recouvrement en émettant des rejets ascendants.

Les légumineuses, en complément des vivaces, présentent l'avantage, outre leur croissance rapide, de fixer l'azote de l'air par l'intermédiaire des bactéries rhizobiums vivant en symbiose sur les racines des plantes. Cet azote restitué au substrat va alimenter les végétaux se développant à proximité.



Localisation des secteurs à ensemençer

Tréfle



Luzerne



Lotier



Vesce



Dactyle



Tussilage



Piloselle



Millepertuis



Mélange proposé pour le semis :

Légumineuses :

- Tréfle (*Trifolium repens*)
- Luzerne (*Medicago sativa*)
- Lotier (*Lotus corniculatus*)
- Vesce (*Vicia sativa*)

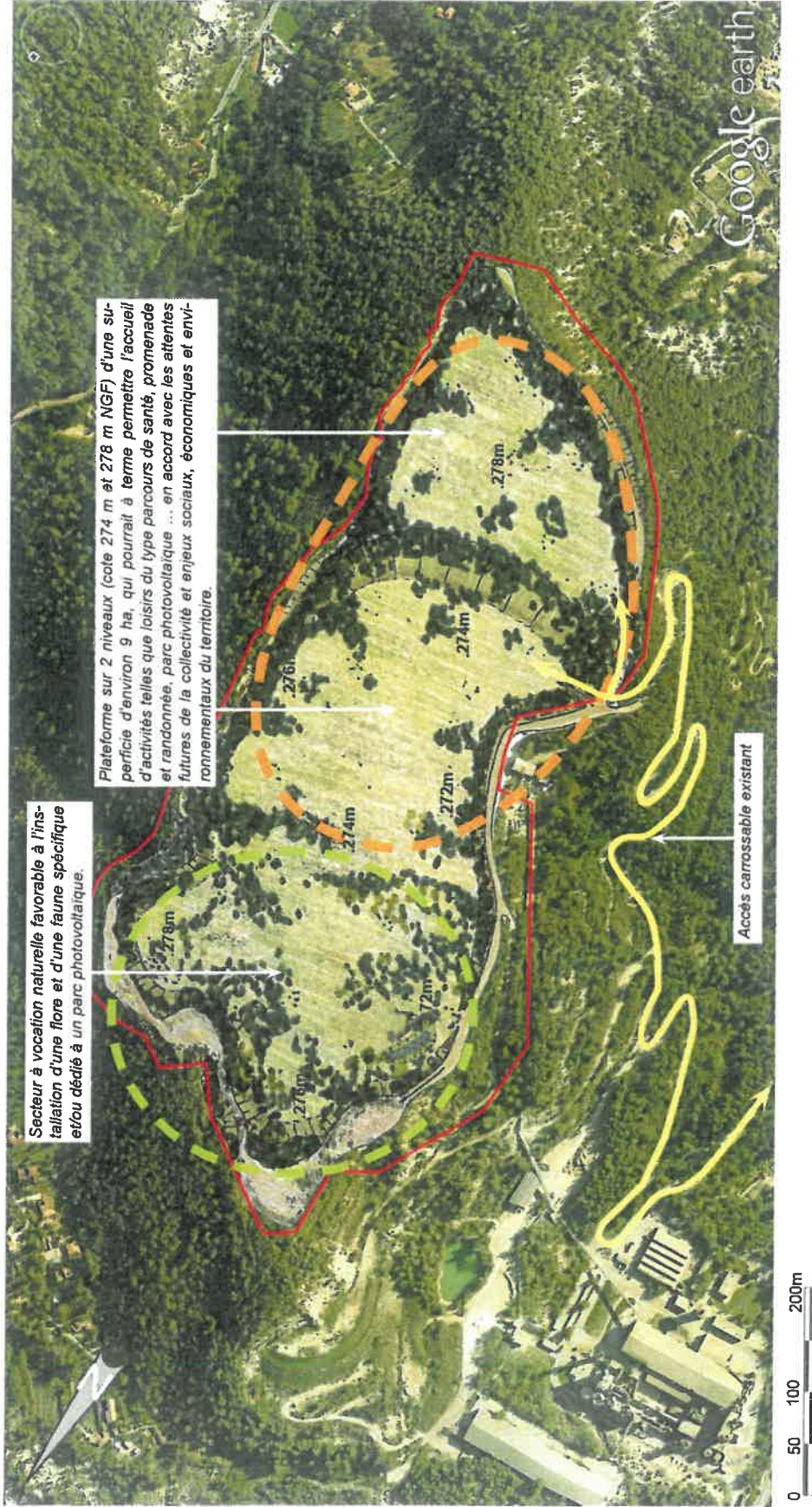
Graminées:

- Dactyle (*Dactylis glomerata*)

Vivaces:

- Tussilage (*Tussilago farfara*)
- Millepertuis commun (*Hypericum perforatum*)
- Piloselle (*Hieracium pilosella*)

LES VOCATIONS POTENTIELLES DU SITE RÉAMÉNAGÉ



Secteur à vocation naturelle favorable à l'installation d'une flore et d'une faune spécifique et/ou dédié à un parc photovoltaïque.

Plateforme sur 2 niveaux (cote 274 m et 278 m NGF) d'une superficie d'environ 9 ha, qui pourrait à terme permettre l'accueil d'activités telles que loisirs du type parcours de santé, promenade et randonnée, parc photovoltaïque ... en accord avec les attentes futures de la collectivité et enjeux sociaux, économiques et environnementaux du territoire.

Accès carrossable existant

Périmètre d'autorisation d'exploitation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 006-210600482-20250619-20250601-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 23/06/2025